



COMMUNIQUE

15 avril 2025

Lors de la dernière réunion publique du 18 février concernant le chantier VINCI/Speed Rehab de la rue Marcel Paul à la Rochelle, l'association ZERO TOXIC et l'ensemble des personnes présentes s'étaient fermement opposées aux opérations de prélèvements dans les sols profonds initialement prévues durant les vacances scolaires de février, ces opérations étant jugées comme étant à haut risque de nouvelles émanations toxiques et étant envisagées sans protection intégrale du site comme demandé par ZERO TOXIC depuis des mois. Le préfet s'était engagé à ne pas effectuer ces prélèvements complémentaires avant la conduite d'une expertise indépendante. Le communiqué de la préfecture daté du 21 février reprend clairement par écrit l'engagement du préfet : « *Suite à cette nouvelle réunion de concertation et pour tenir compte des inquiétudes exprimées par les personnes présentes à l'annonce de cette intervention, l'opération de sondage des sols, initialement envisagée pendant les vacances scolaires, est reportée « sine die ».* Aucune nouvelle opération ne sera conduite sur le site tant que le rapport d'une mission d'expertise indépendante n'aura été rendu ».

Quelle n'a pas été la stupeur de ZERO TOXIC d'apprendre, dans le cadre de la procédure de référé déposé le 27 janvier 2025 auprès du Tribunal administratif de Poitiers par ZERO TOXIC et l'OGEC¹, que des opérations de prélèvements complémentaires concernant les sols profonds du site allaient être menées durant les vacances scolaires de Pâques, entre le 22 et le 30 avril. Sans aucune information ni concertation préalable.

Autre moment de stupeur quand nous avons appris que le protocole de prélèvements des sols profonds avait été rédigé par BG Conseils- le même bureau de conseil qui a établi le plan de gestion du chantier ne faisant aucun état des populations vivant et travaillant aux abords du chantier- payé par VINCI et Speed Rehab. Qu'en est-il de l'indépendance de l'expertise demandée par les riverains, les enseignants et les parents d'élèves ?

Les opérations de prélèvements prévues sont inquiétantes dans les conditions dans lesquelles elles sont envisagées. Les sondages des prélèvements sont prévus en 57 points sur une profondeur de 1 à 6 mètres et envisagés d'être effectués par une pelle mécanique et une foreuse...tout cela sans aucune protection efficace de la population de type dôme de confinement et filtration de l'air face aux poussières, COV et HAP qui seront inévitablement dégagés durant ces opérations !

Demander l'avis du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, tel qu'envisagé par le préfet, sur ce protocole de prélèvements apportera sans doute une expertise géologique des sols, mais qui se chargera de l'expertise indépendante sanitaire ? D'évaluer les risques des prélèvements, des nouvelles émanations de polluants concentrés sur chaque zone, des nouvelles intoxications sur une population déjà intoxiquée ? Pour l'instant, il n'en est fait aucune mention.

¹ A ce stade aucune décision n'a encore été rendue par le Tribunal administratif de Poitiers concernant le référé.

Mener de telles opérations sur le chantier durant les vacances scolaires est une tentative de masquer le fond du problème. Quid des riverains ? Quid du personnel scolaire ? Quid des élèves qui sont en stage dans les locaux durant cette période ? Sont-ils censés partir ? Demeurer sur site ? Déménager ? Démissionner ? Rester au risque de leur santé ?

Monsieur le préfet, monsieur le maire, messieurs les représentants de VINCI et de Speed Rehab, nous en appelons solennellement à votre devoir de protéger les citoyens.

Après plus de 500 intoxications², après la formation en urgence d'une association de défense des victimes des intoxications comptant aujourd'hui 313 adhérents, après moults réunions bilatérales et publiques, après le dépôt d'un référé-expertise, après des dizaines de reportages médiatiques sur les conséquences catastrophiques du chantier sur la santé des enfants et des adultes, que faut-il pour que vous entendiez les milliers de victimes, les riverains qui ont peur de laisser jouer leurs enfants dans leur jardin, les riverains âgés ou jeunes parents qui déménagent, les parents d'élèves qui tous les matins déposent leurs enfants à l'école en regardant anxieusement le chantier laissé à ciel ouvert, les enseignants qui viennent travailler la boule au ventre et le personnel scolaire qui se demande si l'air qu'il respire quotidiennement continue à les intoxiquer ?

Comment expliquer que des opérations de prélèvements dans le cadre d'une expertise ne puissent pas être planifiées et menées de façon indépendante et concertée et en protégeant la population de tout risque d'émanation toxique ? Comment justifier qu'un groupe tel que VINCI qui a enregistré un bénéfice net de 4,8 milliards d'euros en 2024 ne puisse pas financer la mise immédiate sous dôme du chantier et renoncer à un chantier de construction dont le site restera dangereux pour la santé ?

Le même type de chantier avec les mêmes acteurs-VINCI/BROWNFIELD/SPEED REHAB/BG CONSEILS- est en préparation dans la ville d'Arles et dans des dizaines d'autres villes en France³. Avec le même mode opératoire et ce en dépit du précédent sanitaire et écologique désastreux du chantier Marcel Paul à la Rochelle.

Il est urgent que l'Etat et la mairie agissent et prennent leurs responsabilités en n'autorisant plus de chantier de réhabilitation et de construction dans de telles conditions. Il faut que CELA CESSE. MAINTENANT.

L'association ZERO TOXIC réitère ses demandes détaillées⁴ à chaque partie prenante pour que leurs responsabilités individuelles et collectives soient assumées et que les décisions nécessaires, y compris judiciaires, à la protection des citoyens de toute émanation et toute réexposition à des polluants toxiques soient enfin prises et mises en oeuvre.

**VENEZ NOMBREUX POUR DIRE NON A LA REPRISE D'OPERATIONS
SANS PROTECTION ET AU CHANTIER TOXIQUE**

**LE VENDREDI 18 AVRIL 2025 À 8H15
RUE MARCEL PAUL A LA ROCHELLE**

ZERO TOXIC - Agir Ensemble- www.zerotoxic.fr

² Chiffre probablement sous-estimé.

³ Depuis 2018, le groupe formé par Brownfields et VINCI a racheté 50 anciens sites industriels (la plupart gaziers), soit 150 000m², en France pour y mener des chantiers de « réhabilitation » menés par Speed Rehab et de construction.

⁴ Demandes détaillées sur www.zerotoxic.fr.